

Renégociation prêt immobilier - Quelle procédure ?

Par **Thymon**, le **03/01/2025** à **07:44**

Bonjour à tous,

J'envisage de renégocier mon prêt immobilier contracté il y a 3 ans. Mon taux actuel est de 2,4% sur 20 ans. Je ne suis pas sûr de la marche à suivre : dois-je d'abord approcher ma banque actuelle ou directement faire jouer la concurrence ? J'aimerais aussi savoir si certains d'entre vous ont récemment réussi une renégociation et quels documents sont généralement demandés pour constituer le dossier.

Merci pour vos retours,

Par **Lorella**, le **03/01/2025** à **19:26**

Bonsoir,

Un taux de 2,40 % pour un prêt de 20 ans et vous pensez trouver un taux inférieur ?

En faisant une recherche sur le net, je trouve le taux le plus bas à 3,15 %.